

# RÉUNION DU CM DU 26 AVRIL 2018

91

Absent: n'aient

Secrétaire: Dominique GENDREAU

## 1. Approbation du PV du CM du 21 mars 2018

Adopté à l'unanimité

## 2. Délibération budgétaire modificative

Enlever 2755€ au c/6811 et ajouter 2755 au c/022 (dépenses暮primées) qui correspond à des amortissements. Adopté à l'unanimité.

## 3. Indemnités allouées au coupable du Tidor

M. le Maire propose une indemnité de conseil au taux de 100% par an, et l'indemnité de conférence de documents budgétaires de 30,12€ par an.

Adopté à l'unanimité

## 4. Suppression du budget annexe M49 pour l'exercice 2019.

M. le Maire propose de dissoudre le budget M49 et de le réintégrer au budget M14.

Adopté à l'unanimité.

## 5. Denis matériel mutualisé

Proposition d'achat avec les communes de Champagney et Champvans-les-Roulins de petits matériels pour les employés municipaux : remorque, transenneuse et outil multi-fonctions. Denis de HUOT agriculture pour un montant HT de 2011,67€, avec une reprise du traiteur pour 1000€ TTC, soit 1414,00€ TTC. (471,33€ par commune)

Adopté à 7 voix POUR, 1 voix CONTRE.

## 6. Modification du contrat de prêt de la salle multi-activités

La convention pour les deux ans de décapage-peinture sera modifier car elle ne fait plus intervenir la commune de Noirante, mais son caractère de fêtes.

Adopté à l'unanimité

## 7. Informations diverses

### 7.1. Nuisances estivales

Horaires de tonte, de travaux bruyants

Installation d'un artisan ferronnier dans le hangar de la rue de Lavennay.

### 7.2. Compte-rendu des commissions

CCM, Val de l'Ognon, CLEC

## 8. Questions diverses.

- consommation électrique importante de l'appartement de la commune : voir les possibilités d'isolation.
- manque de bois d'affouage ; possibilité d'acheter du bois à Recloque.
- infos sur la TNT : perturbations dû à la 4G.
- modification des fréquences de la TNT
- nettoyage de la fontaine : M. le maire félicite les participants.
- prochaine réunion du CM : 25 mai 2018 à 20<sup>h</sup>.

## 9: PLU : débat et approbation du PADD.

M. Teddy LOYER-RAVEL a présenté une version du PADD.

Plusieurs remarques ont été formulées et quelques corrections seront apportées au document.

M. LOYER-RAVEL et son assistante ont quitté la réunion du conseil municipal et M. le maire propose de délibérer sur ce PADD, sous réserve de modifications demandées. Le CM se prononce POUR à l'unanimité.